



**Chambre de commerce
du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal**

RECOMMANDATIONS PRÉBUDGÉTAIRES AU GOUVERNEMENT DU CANADA 2012-2013



20 décembre 2011

Le 20 décembre 2011

L'honorable James M. Flaherty
Ministre des Finances du Canada
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Objet : Recommandations prébudgétaires 2012-2013

Monsieur le Ministre,

Au nom de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, permettez-moi de vous faire part de nos recommandations en vue de l'élaboration du prochain budget du gouvernement du Canada.

Tout d'abord, nous sommes heureux de constater que, parmi les membres de l'OCDE, le Canada demeure l'un des pays qui résistent le mieux aux turbulences économiques et financières. Néanmoins, la croissance économique mondiale a faibli durant les derniers mois et les risques d'une détérioration additionnelle ont augmenté. Plusieurs pays avancés – notamment en Europe – luttent pour établir un plan crédible de retour à l'équilibre budgétaire, alors même qu'ils sont aux prises avec une stagnation, voire une contraction, de leur économie. Pour sa part, l'économie américaine demeure difficile à lire, alors que les entreprises semblent en bonne santé financière, mais hésitent à investir et à créer de l'emploi, et que le gouvernement devra tôt ou tard adopter un plan rigoureux de rétablissement de l'équilibre budgétaire.

Cette situation précaire doit amener le gouvernement du Canada à faire preuve de la plus grande vigilance dans sa planification budgétaire. L'impact potentiel des difficultés de nos principaux partenaires commerciaux sur notre propre économie est préoccupant sur le plan national comme sur celui de la région métropolitaine de Montréal. Les entreprises de la métropole, de plus en plus actives sur les marchés internationaux, doivent non seulement composer avec cette incertitude, mais également relever des défis qui nous sont propres, soit notre performance décevante en matière de productivité et le resserrement de la main-d'œuvre causé par le vieillissement rapide de la population.

La Chambre formule ses recommandations selon trois orientations principales. D'abord, nous demandons au gouvernement de maintenir le cap sur l'équilibre budgétaire d'ici 2015-2016 au plus tard. Cette rigueur financière est essentielle afin de maintenir la robustesse de la situation budgétaire du gouvernement, tout en justifiant la crédibilité dont jouit le Canada auprès des institutions financières et des investisseurs. Ensuite, le gouvernement du Canada doit poursuivre ses efforts et adopter les mesures nécessaires pour améliorer la productivité de nos entreprises, un enjeu crucial pour accroître la compétitivité du Canada. Enfin, nous demandons au gouvernement fédéral d'intervenir pour soutenir certains projets stratégiques pour le développement de la région métropolitaine.

Vous assurant de l'entière collaboration de la Chambre au développement économique du Canada, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président et chef de la direction,

Michel Leblanc

RECOMMANDATIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

I. Maintenir le cap sur l'équilibre budgétaire sans recourir à une hausse du fardeau fiscal

Le retour à l'équilibre budgétaire est important puisqu'il envoie un signal positif aux investisseurs et permet le maintien de notre cote de crédit. De plus, la résilience de notre économie et les faibles taux d'intérêt constituent une occasion de rembourser une partie de la dette publique et de continuer à prendre de l'avance par rapport aux autres pays industrialisés.

Compte tenu de la dégradation de l'économie mondiale et de l'affaiblissement de nos perspectives de croissance, le gouvernement doit faire preuve de vigilance quant aux mesures à mettre en place pour rétablir l'équilibre budgétaire. Les initiatives du gouvernement ne doivent nuire ni à la croissance économique ni à la crédibilité des politiques budgétaires. Cet exercice devrait se faire en privilégiant surtout des réductions de dépenses dans l'ensemble des ministères, plutôt que par une augmentation du fardeau fiscal.

Dans ce contexte, la Chambre estime que le gouvernement devrait donc :

1. poursuivre l'exercice de révision et de rationalisation de l'ensemble des dépenses publiques. Les perspectives de croissance plus faibles qu'anticipé renforcent la nécessité de procéder à des compressions budgétaires plus importantes et à une révision des programmes plus approfondie afin d'équilibrer le budget fédéral. Le gouvernement doit ainsi faire systématiquement un examen de toutes les dépenses et déterminer celles qui n'ont plus leur raison d'être. Il devra augmenter la productivité de ses services et évaluer les économies envisageables au sein de ses programmes;
2. ne pas augmenter le fardeau fiscal des contribuables et des entreprises. Augmenter le fardeau fiscal nuirait à la compétitivité de nos entreprises alors qu'elles luttent encore pour leur survie. Advenant que le gouvernement soit contraint de hausser ses revenus, nous lui demandons de ne pas hausser le taux d'imposition, car il risquerait d'avoir des conséquences encore plus néfastes sur le secteur privé et donc de compromettre la croissance future. La Chambre invite le gouvernement à maintenir le taux d'imposition des sociétés à un niveau qui demeure compétitif à l'échelle internationale;
3. maintenir ses transferts aux provinces puisque ces dernières devront entre autres faire face à des dépenses en soins de santé qui augmenteront de façon importante dans les prochaines années.

II. Poursuivre les initiatives en vue d'améliorer la productivité de nos entreprises

Les défis que nous devons affronter en ce qui concerne la baisse relative du bassin de travailleurs potentiels et la faiblesse de notre productivité structurelle, le tout conjugué à des perspectives d'un huard qui demeurera fort, nous incitent à prioriser l'enjeu de la productivité pour assurer la prospérité de notre économie à long terme.

La Chambre demande au gouvernement fédéral de renforcer les initiatives qui visent à accroître la productivité de nos entreprises, notamment par les moyens suivants :

- **Réviser et renforcer les initiatives visant à soutenir la recherche et l'innovation.** Le Canada et le Québec se classent avantageusement parmi les pays de l'OCDE en matière de financement public de la recherche et développement (R-D). Toutefois, ils accusent un retard en ce qui concerne le nombre de brevets déposés. Nous recommandons au gouvernement de prendre acte du rapport d'experts intitulé : « Innovation Canada : Le pouvoir d'agir », qui a pour but d'examiner le soutien fédéral à la R-D ainsi que de simplifier et de mieux cibler le financement de la R-D. Le gouvernement doit ainsi privilégier le financement direct dans la mesure où ce dernier est plus susceptible d'avoir un impact sur les innovations des entreprises. En ciblant des projets spécifiques qui se situent en amont de la recherche, les entreprises seraient incitées à poursuivre d'elles-mêmes la recherche à un niveau appliqué.

- **Poursuivre les initiatives en vue de soutenir les entreprises sur les marchés internationaux.** L'affaiblissement de l'économie de nos principaux partenaires commerciaux, un dollar canadien qui demeurera fort ainsi que l'importance des exportations pour une économie ouverte comme le Canada impliquent qu'il est nécessaire que le gouvernement maintienne les mesures qui amélioreront la compétitivité de nos entreprises sur les marchés internationaux et faciliteront les échanges commerciaux. Pour ce faire, nous demandons au gouvernement :
 1. de continuer à faciliter l'accès au financement des PME désirant pénétrer ou développer de nouveaux marchés;
 2. de poursuivre sa politique commerciale et chercher à réaliser davantage d'accords de libre-échange, lesquels permettent de faciliter les échanges commerciaux entre le Canada et le reste du monde et de rendre nos entreprises plus compétitives. L'Accord économique et commercial global (AECG) en cours de négociation entre le Canada et l'Union européenne en est un bon exemple. La Chambre invite le gouvernement à trouver, et ce, dans les plus brefs délais, des terrains d'entente mutuellement profitables avec l'Union européenne afin de ne pas retarder la signature de cet accord. De plus, nous encourageons le gouvernement à poursuivre les ententes visant à faciliter les échanges bilatéraux telles que celles annoncées récemment entre les gouvernements canadien et américain visant à accélérer et à simplifier le passage des marchandises et des personnes entre les deux pays;
 3. d'accroître les initiatives d'allégement tarifaire. Nous saluons l'annonce du gouvernement fédéral relative à l'allégement tarifaire par l'élimination des droits de douane de plus de 70 catégories de produits. Ces mesures contribueront sans aucun doute à rendre nos entreprises plus compétitives sur les marchés étrangers. Nous l'encourageons ainsi à poursuivre ces initiatives sur une sélection plus élargie de produits et services.

- **Poursuivre la simplification et la réduction des formalités administratives pour les PME.** Les entreprises emploient souvent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour se conformer aux exigences administratives du gouvernement, alors qu'elles devraient plutôt se concentrer sur leurs activités commerciales. Nous saluons ainsi l'initiative du gouvernement d'avoir créé la Commission sur la réduction de la paperasse et attendons avec impatience ses recommandations. Nous demandons au gouvernement de mettre en place, dans les plus brefs délais, à la suite de la publication du rapport de la Commission, des mesures concrètes visant à simplifier et à réduire les formalités administratives pour les PME afin de les rendre rapidement compétitives vis-à-vis de leurs concurrents.

- **Maintenir l'investissement dans le capital humain.** Il va sans dire que compte tenu des défis économiques du Canada à plus long terme, un capital humain fort constitue une priorité stratégique pour assurer la pérennité de la croissance. Le gouvernement devrait donc poursuivre les mesures visant à améliorer le rendement de notre capital humain telles que la lutte contre le décrochage scolaire et le soutien à la formation continue.
- **Continuer à encourager l'entrepreneuriat et à appuyer les petites entreprises.** Les petites entreprises sont essentielles à la création de richesse et à la prospérité du pays. Elles représentent, à elles seules, près de 99 % de l'ensemble des entreprises et plus de 20 % du PIB. Nous incitons ainsi le gouvernement à continuer à appuyer les entreprises en leur facilitant notamment l'accès au financement et en les sensibilisant plus aux avantages de l'entrepreneuriat.

III. Soutenir certains projets stratégiques en infrastructure publique

Les investissements publics en infrastructure ont une importance stratégique pour la performance économique du pays. Ils répondent à un besoin réel de renouvellement et de modernisation, et agissent comme stimulants économiques qui contribuent à l'amélioration de la productivité et du niveau de vie.

Le gouvernement du Canada est un acteur clé qui détient des leviers incontournables pour le déploiement d'actifs stratégiques pour la croissance économique de la région métropolitaine de Montréal. La Chambre accorde une importance aux quatre projets suivants :

1. Le gouvernement du Canada s'est engagé à construire un nouveau pont Champlain. La Chambre estime que **le gouvernement doit maintenant s'assurer que la construction du nouveau pont Champlain sera réalisée dans un délai maximum de 6 ans.** Pour ce faire, il importe d'optimiser le processus décisionnel entourant ce projet. Nous encourageons le gouvernement à mettre sur pied immédiatement un bureau de projet avec le ministère des Transports du Québec et les autres acteurs concernés pour éviter les écueils politiques et administratifs.
2. La Chambre demande au gouvernement du Canada de **confirmer sa volonté de contribuer financièrement à la construction d'une navette ferroviaire reliant l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville.** La navette ferroviaire est d'une importance stratégique pour accélérer les déplacements dans la métropole. La part du gouvernement fédéral est estimée à 200 millions de dollars, ce qui permettra de compléter le financement du projet, évalué à 600 millions de dollars.
3. La Chambre demande au gouvernement du Canada de **poursuivre la mise en valeur du Vieux-Port de Montréal.** Le secteur du Vieux-Port, un actif fédéral de premier plan, contribue très significativement à l'offre touristique de Montréal et à son rayonnement international. La mise en valeur du Vieux-Port est un projet structurant qui a déjà démontré son formidable effet de levier pour stimuler les investissements privés.
4. La Chambre demande au gouvernement du Canada de **donner suite à son engagement de déployer le projet de Porte continentale Ontario-Québec.** Le port de Montréal revendique le même statut de porte d'entrée maritime canadienne que ceux de Vancouver et d'Halifax ainsi que le soutien financier du gouvernement fédéral qui accompagne cette reconnaissance. Une telle reconnaissance permettrait entre autres au port de Montréal de concrétiser des investissements

stratégiques afin d'améliorer le transfert des marchandises d'un mode de transport à l'autre. L'intermodalité du port de Montréal est notamment au cœur de son avantage compétitif pour la desserte du Midwest américain. Par ailleurs, dans le cadre de ce renforcement du port de Montréal, la Chambre demande au gouvernement fédéral de s'engager à **soutenir la construction d'une nouvelle gare maritime**. Les installations actuelles sont désuètes et ne permettent pas au Canada d'attirer les croisiéristes internationaux et de compter sur les retombées économiques générées par les dépenses des voyageurs en escale.

Enfin, la Chambre demande au gouvernement d'**amorcer une analyse de l'opportunité de doter le Canada d'un TGV dans le corridor Québec-Windsor**. Ce projet de développement durable est porteur d'une puissante vision du Canada au 21^e siècle. De plus, il permettrait au secteur ferroviaire du Canada et du Québec de jouir d'une énorme plate-forme de développement. Non seulement le projet de TGV pourrait relier plusieurs grandes villes du Canada par le train, mais il contribuerait également à rendre des entreprises canadiennes plus innovantes et plus compétitives à l'échelle internationale.

De récentes études ont semblé démontrer la faisabilité et la rentabilité de ce projet d'envergure. Considérant l'important bassin de population vivant dans le corridor visé, un tel moyen de transport serait privilégié par les communautés d'affaires du Québec et de l'Ontario. Faciliter les déplacements de la communauté des affaires permettrait enfin de rapprocher les différents acteurs d'un même secteur, favorisant ainsi des synergies créatrices pour des pans complets de l'industrie canadienne.